

Nom commercial: Cholinii chloridum

Date de révision: 22.05.08

Numéro de la matière: 062747

Version: 1 / CH

Date d'impression: 22.05.08

01. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Nom commercial

Cholinii chloridum

Artikel-Nr. 06274700

Identification de la société/entreprise

Adresse

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9101 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Numéro de 0041 (0)44 251 51 51

téléphone d'appel

d'urgence

02. Dangers possibles

Le danger particulier pour l'homme et l'environnement

Pas de dangers particuliers à mentionner.

03. Composition / information sur les composants

CAS-Nr. 67-48-1

EINECS-Nr. 200-655-4

04. Premiers secours

Indications générales

Protéger les secouristes.. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

En cas d'inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre.. Appeler aussitôt un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer bien.. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.).. Assurer un traitement médical.

En cas d'ingestion

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

05. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone, Eau pulvérisée, Produits extincteurs en poudre, Eteindre supérieur incendi avec eau pulvérisée ou mousse résistant aux alcools.

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

Les risques spécifiques d'une exposition, provoqués par la substance ou la préparation elle-même, par leurs produits de combustion ou par les gaz dégagés

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:; Oxyde d'azote (NOx); Oxyde de carbone (CO);



Nom commercial: Cholinii chloridum

Date de révision: 22.05.08

Numéro de la matière: 062747

Version: 1 / CH

Date d'impression: 22.05.08

Dioxyde de carbone (CO₂); Acide chlorhydrique (HCl); Développement des gaz toxiques.

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Autres données

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

06. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**Précautions individuelles**

Tenir à l'écart des sources d'ignition.. Eviter la formation de poussières.. Utiliser un vêtement de protection individuelle.. En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Méthodes de nettoyage**07. Manipulation et stockage****Manipulation****Conseils pour une manipulation sans danger**

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.. Eviter la formation de poussières.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Les poussières peuvent en présence d'air former un mélange explosible.. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Stockage**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger de l'action de la lumière.. Ne pas conserver à une température supérieure à 30 °C.

08. Contrôle de l'exposition/protection individuelle**Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail. Ne pas inhaler les poussières/les fumées/les aérosols. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Conserver à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales.

Contrôle de l'exposition professionnelle**Protection respiratoire - Note**

En cas d'aération insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire.; En cas de brève exposition, appareil filtrant, filtre P3

Protection des mains

Gants de protection

Matériau approprié

Das Handschuhmaterial muss gegen den Stoff ausreichend undurchlässig und beständig sein. Vor Gebrauch Dichtheit prüfen. Handschuhe vor dem Ausziehen vorreinigen, danach gut belüftet aufbewahren.

Non adaptés: gants en cuir

Non adapté: gants épais

Protection des yeux

Lunettes de protection



Nom commercial: Cholinii chloridum

Date de révision: 22.05.08

Numéro de la matière: 062747

Version: 1 / CH

Date d'impression: 22.05.08

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

09. Propriétés physiques et chimiques**Informations générales**

Etat	poudre cristalline
Couleur	blanc
Odeur	d'amine

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement**Point d'éclair**

Remarque non applicable

Point d'ébullition

Remarque non déterminé

Point de fusion

Remarque non déterminé

Densité

Valeur	0.56		g/cm ³
température	20	°C	

Masse volumique apparente

Valeur	430		kg/m ³
température	20	°C	

Hydrosolubilité

Remarque	soluble
Remarque	miscible en toutes proportions

Inflammabilité

Ne s'enflamme pas

Produit n'est pas dangereux à l'explosion.

10. Stabilité et réactivité**Conditions à éviter**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Produits de décomposition dangereux

Aucuns connus.

Autres données

Le produit n'est pas explosible à l'état de livraison, mais le risque d'explosion des poussières survient en cas d'enrichissement de l'atmosphère en poussières fines.

11. Informations toxicologiques**Toxicité aiguë / autres données****Toxicité aiguë par voie orale**

Espèces	rat		
DL 50		3400	mg/kg

Effet irritant / caustique**Irritation aiguë de la peau**

Remarque Irritant pour la peau et les muqueuses.

Nom commercial: Cholinii chloridum

Date de révision: 22.05.08

Numéro de la matière: 062747

Version: 1 / CH

Date d'impression: 22.05.08

Corrosion aiguë des yeux

Remarque Le produit est irritant pour les yeux.

sensibilisation

Remarque Aucune effect de sensibilisation connu.

12. Informations écologiques

Information supplémentaire sur l'écologie

Ne pas laisser parvenir le produit non dilué ou bien en grande quantité dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation.. Pas de résultats d'études écologiques disponibles.

13. Considérations relatives à l'élimination

Déchets de résidus

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre ADR/RID

Il n'y a pas de marchandise dangereuse

Transport maritime IMDG/GGVSee

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.

Transport aérien

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

15. Informations réglementaires

Étiquetage selon les Directives CE

Non soumis à étiquetage, mais il convient de prendre les précautions d'usage pour la manipulation des produits chimiques.

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 2
Einstufung nach Anhang 1 VwVwS

16. Autres données

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.